



Question pour le droit de garde d'un bébé de 5 mois

Par **sejourne celine**, le **13/01/2018** à **14:08**

Bonjour,

Je viens de me séparer du père de ma fille qui a 5 mois 1/2 (ma fille, pas son père). Nous n'avons jamais habité ensemble et je m'en suis toujours occupée. Jusqu'à ses 5 mois, ma fille et moi passions le week-end chez le papa pour qu'il la voit car la semaine, avec son travail, il ne passe pas chez moi.

Il me réclame désormais de me la prendre tous les week-end, je refuse, je veux 1 week-end sur 2.

Je souhaite entamer une procédure devant le JAF, je pense que celui-ci me donnera raison. Mais j'ai peur qu'il ne faille la partager pendant les vacances scolaires. Un père peut-il avoir son bébé les vacances scolaires si je m'y oppose ?

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **13/01/2018** à **21:48**

Bonsoir,

C'est le juge qui statuera.

En général, un w.e sur 2 et la moitié des vacances est la logique.

Par **Tisuisse**, le **14/01/2018** à **07:46**

Bonjour,

Est-ce que le papa a reconnu, officiellement, sa fille ? si oui, il bénéficie des mêmes droits et obligations que la maman. Si non, il n'a aucun droit, cet enfant n'est pas officiellement sa fille.

Par **sejourne celine**, le **14/01/2018** à **11:50**

Bonjour oui il l a reconnu , mon bébé à 5 mois je ne pense pas que être séparée de moi une semaine soit bon pour elle

Par **Tisuisse**, le **14/01/2018** à **12:07**

C'est le JAF qui décidera.